

La notion de cas dans la théorie de Fillmore

Monique Niéger

Numéro 2, 1973

Problèmes de sémantique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800008ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800008ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Niéger, M. (1973). La notion de cas dans la théorie de Fillmore. *Cahier de linguistique*, (2), 39–49. <https://doi.org/10.7202/800008ar>

LA NOTION DE CAS DANS LA THÉORIE DE FILLMORE

Le problème des cas s'est posé, dès l'antiquité, aux premiers théoriciens du langage et depuis, il n'a cessé de susciter des commentaires. Comme le fait remarquer Hjelmslev, dans son article sur la catégorie des cas¹, dans l'antiquité on a toujours associé cas et déclinaison. On considérait les cas comme ce qui reste de la déclinaison, une fois qu'on a fait abstraction du genre et du nombre; on n'arrivait pas, cependant, à définir ce "reste". Hjelmslev s'est employé à démontrer qu'il ne fallait pas confondre cas et déclinaison. Selon lui, le cas est une catégorie qui exprime une relation entre deux objets².

Dans le cadre d'une sémantique générative, Fillmore reprend certaines idées de Hjelmslev. Il part de l'hypothèse suivante : dans les langues flexionnelles, une même notion peut s'exprimer par divers cas (certaines langues emploient le datif pour exprimer l'agent personnel, d'autres l'ablatif; la possession s'exprime tantôt par le génitif, tantôt par le datif) ce qui nous permet de supposer qu'il y a, dans toutes les langues, des relations de base qui peuvent se réaliser différemment. Ces relations de base ne sont pas liées à une déclinaison³.

-
1. L. Hjelmslev, 1935 et 1937, "La catégorie des cas", dans *Acta Jutlandica*, vol. VII et vol. IX.
 2. Il faut prendre objet dans le sens très large de terme de relation.
 3. Fillmore oppose cas et formes casuelles.

Fillmore conçoit le cas comme une relation sous-jacente syntactico-sémantique et cette relation se manifeste en surface par des formes casuelles, par l'emploi de prépositions, de post-positions ou par l'ordre des éléments.

En structure profonde, la phrase est constituée d'un prédicat lié à un ou plusieurs cas.

Phrase \rightarrow V + C₁ C₂...

On passe de la structure profonde à la structure de surface par un certain nombre de règles de transformation.

Nous nous proposons d'examiner la liste des cas proposée par Fillmore et d'illustrer, par quelques exemples, la difficulté qu'on éprouve à déterminer certains cas.

Si nous nous en tenons à la dernière version de la théorie casuelle⁴, les cas suivants peuvent rendre compte des principales relations de base :

- | | |
|--------------------------------|---|
| agent (A) | : l'instigateur de l'événement |
| "expérenceur" ⁵ (E) | : le cas de celui qui est impliqué par un verbe mental ou psychologique, par exemple : <i>penser</i> , <i>aimer</i> |
| instrument (I) | : la cause immédiate d'un événement, la chose à laquelle on réagit |
| objet (O) | : le cas de l'entité qui se meut ou qui subit un changement |

4. Dans "The Case for Case", Fillmore donne une liste de cas qu'il modifiera considérablement par la suite. Nous nous en tiendrons surtout à la liste qu'il propose en 1971, dans *Working Papers in Linguistics*.

5. Il est impossible de traduire *expérencer*, sinon par une longue périphrase; le mot ne correspond ni au sujet, ni au patient. Il nous semble préférable d'employer ce néologisme. De plus, nous avons traduit *goal* par *but*, *location* par *lieu* et *time* par *temps*.

source (S) : le point de départ
but (B) : le point d'arrivée
lieu (L)
temps (T)⁶

Dans la théorie casuelle de Fillmore, le sujet (comme l'objet) n'apparaît pas dans la structure profonde; c'est une manifestation de surface. Les cas énumérés peuvent tous se réaliser comme sujets en surface :

- (1) *L'enfant joue avec son ballon* (enfant : A)
- (2) *Jean aime les films d'aventure* (Jean : E)
- (3) *le feu a détruit la maison* (feu : I)
- (4) *le gâteau cuit* (gâteau : O)
- (5) *Marie vend des livres à Pierre* (Marie : A et S⁷)
- (6) *Pierre achète les journaux du marchand du coin* (Pierre : A et B)
- (7) *le bureau est chaud* (bureau : L)
- (8) *L'été est chaud* (été : T)

L'analyse casuelle dépend de l'analyse préalable du prédicat. Aussi un verbe comme *laver* implique une personne ou un instrument qui fait l'action et un ou des objets qu'on lave⁸ :

[(A)(I)(O)]⁹

-
6. Dans "The Case for Case", seuls l'agent et l'instrument correspondent à la définition qu'ils ont ici. Fillmore a abandonné le datif, le résultatif, le factitif et le "bénéfactif". Par ailleurs la source, le but, le temps et l'"expérienceur" ne figuraient pas dans la version primitive. Le cas objet y avait une définition beaucoup plus large.
 7. Un même argument peut correspondre à plus d'un cas.
 8. Il peut y avoir dans une même phrase un agent et un instrument, mais non deux instruments si l'instrument correspond au sujet de surface. Comparer a) et b)
a) Marie lave son linge avec de la poudre à lessive
b) la machine lave le linge avec de la poudre à lessive
 9. Les parenthèses simples indiquent la facultativité d'un cas; les parenthèses croisées indiquent que l'un des deux est obligatoirement présent.

Comment détermine-t-on les cas ? Sommes-nous réduits à la seule intuition de l'analyse ou possédons-nous des critères formels ? S'il est vrai que tous les cas peuvent être sujets en surface, il n'est pas possible d'établir des correspondances entre la fonction sujet et certains cas.

Dans tous les exemples que nous avons rencontrés le cas A se présente avec des verbes d'action (*jouer, vendre, acheter, laver*). On peut se demander cependant s'il faut comprendre aussi dans cette définition le résultat d'une action comme :

(9) *Jean est assis dans un fauteuil*

qui est une sorte d'état, alors qu'on n'inclurait pas les verbes d'état comme *dormir* :

(10) *Jean dort*

S'il n'y a pas de véritable agent dans (9) et (10), il n'y aurait pas non plus d'"expérienceur" puisque ce cas, selon Fillmore, ne se rencontre qu'avec un verbe mental ou un prédicat dit psychologique. Certains des problèmes de frontière qu'il présente nous font douter de la représentativité d'un cas comme l'"expérienceur". Selon lui, blâmer implique un E et accuser un A, étant donné que blâmer peut être uniquement mental alors qu'accuser suppose un acte de parole. Il nous semble cependant que la phrase suivante est possible.

(11) *en lui-même, il l'accusait de tous les crimes*

Cet argument, évidemment, n'est pas suffisant; (12) est agrammaticale alors que (13) est acceptable.

(12) **en lui-même, il l'accusait de tous les crimes, et il n'osait lui exprimer son ressentiment*

(13) *en lui-même, il l'accusait de tous les crimes, mais il n'osait lui exprimer son ressentiment*

Ainsi, le fait de ne pas actualiser l'"accusation" en fait presque un blâme et non une accusation véritable. On peut tout de même se demander

si cette distinction justifie des structures aussi différentes, et si Fillmore ne fausse pas l'analyse en faisant porter sur le syntagme nominales des caractéristiques qui appartiennent au verbe.

L'"expérimenteur", comme l'agent, est obligatoirement un [+ animé]; ce trait ne suffit donc pas à les distinguer. La définition qu'en donne Fillmore ne nous semble pas assez précise pour voir clairement ce qui relève de chacun.

Le cas instrument est plus complexe que la définition qu'on donne habituellement des instrumentaux; ce peut être un objet, mais aussi toute cause immédiate et même un phénomène atmosphérique. Fillmore range les phénomènes atmosphériques parmi les I et non parmi les A parce qu'il ne peut y avoir de phrase enchâssée sous l'agent¹⁰. Cette analyse ne vaut que lorsqu'un phénomène atmosphérique est la cause immédiate comme dans :

(14) *l'orage a causé des dégâts matériels importants*

Mais la phrase (15),

(15) *l'air est chaud*

a la même analyse que (16).

(16) *l'eau est chaude* (eau : 0)

Les problèmes de frontière qui se posent entre l'agent et l'"expérimenteur", on les retrouve entre les cas objet et but. Nous discuterons simultanément des cas source, but et objet qui posent des problèmes connexes. Dans la phrase (17),

(17) *Marie vend des livres à Pierre*

Marie est à la fois la source de la transaction et l'agent. Pierre en est le but. Dans ce genre d'exemple (c'est-à-dire quand on n'indique pas l'origine spatiale ou temporelle), la source nous semble inséparable d'un but

10. Une subordonnée peut s'analyser en termes de cas : par exemple, *Marie est triste / parce que Jean est parti* / (I). La théorie casuelle ne permet pas cependant de rendre compte des relatives.

exprimé en surface. Si l'analyse est vraisemblable dans (17), elle nous semble peu justifiée dans (18) :

(18) *Marie vend des journaux*

Puisque de toutes façons dans (17) la source est effacée lorsqu'il y a un agent¹¹, cette double valeur d'un argument semble peu naturelle.

Le but est parfois distinct de la source. Il recouvre en partie l'ancien datif, le bénéfactif et le résultatif. On peut trouver le bénéfactif ou le résultatif sans qu'il y ait une source. Ainsi Fillmore analyse comme un résultat (but) l'argument d'*écrire* dans :

(19) *écrire un poème*

Cette analyse présente des difficultés et nous montre la limite un peu floue entre l'objet et le but. Puisque *lettre* et *poème* sont des objets sémantiquement différents (le premier est un objet physique, le second un objet littéraire), on s'attend à trouver une analyse de (20) qui soit différente de celle de (19).

(20) *Jean écrit une lettre*

Cependant, si l'on applique l'analyse de Fillmore, (19) et (20) ne se distinguent que par leurs arguments, alors que la différence provient également du sens des verbes : l'action concrète du verbe *écrire* dans (20) restreint le choix du complément à un objet concret et permet un destinataire (but);

(21) *Jean écrit une lettre à sa soeur*

la création à laquelle on fait référence dans (19) demande un argument d'un autre type. Si l'action avait un destinataire (qui correspond toujours au but), un même prédicat admettrait deux cas identiques non coor-

11. En structure profonde on aurait :

Vendre ^A Marie ^O livres Marie ^S Pierre ^B

et l'une des premières règles est une règle d'effacement.

donnés, ce qui, selon Fillmore, est impossible.

(22) *Jean écrit un* $\left\{ \begin{array}{l} \text{poème} \\ \text{livre} \\ \text{roman} \end{array} \right\}$ *pour sa soeur*

Ainsi, la différence entre (19) et (20) semble dépendre uniquement des arguments : le verbe n'étant pas lui-même analysé, la justification du cadre casuel qui lui correspond ne se trouve que dans les syntagmes nominaux.

Pour faire une grammaire des cas, il faudrait arriver à déterminer des critères formels d'analyse des cas. Jusqu'à présent, Fillmore avoue qu'il n'a pas réussi à le faire. L'analyse des co-occurrences de cas pour un prédicat donné et des réalisations de surface de ces cas nous permettrait sans doute de cerner de plus près la sémantique des cas. Quelques modifications à la définition des cas rendraient possibles certains rapports entre les cas et les fonctions¹².

Dans la théorie de Fillmore, il ne peut y avoir co-occurrence de l'agent et de l'"expérimenteur".

Si le cas E ne s'applique qu'à des verbes exprimant un état mental ou psychologique, on peut se demander quelle serait l'analyse d'une phrase comme (23).

(23) *Marie se fait laver les cheveux par le coiffeur*

Dans la théorie de Fillmore, l'instigateur de l'action et celui qui fait l'action correspondent à un seul individu. Le cas A serait représenté par le coiffeur. Marie correspondrait à l'ancien datif (il lui lave les cheveux), mais ce cas a été remplacé en partie par l'"expérimenteur", en partie par le but. On pourrait étendre la définition de l'"expérimenteur" et le concevoir comme le cas de quelqu'un qui subit l'action, le patient.

12. Nous croyons que seuls les cas cités de (1) à (4) peuvent se réaliser comme sujets.

Cette analyse se vérifie chaque fois qu'on a un verbe d'action, l'auxiliaire *faire* et un réfléchi :

- (24) *se faire faire une robe*
 (25) *se faire sécher les cheveux*¹³

Si nous considérons l'agent comme celui qui est impliqué par une action ou un état (en surface, le sujet ou l'agent d'un verbe passif) et l'"expérimenteur" comme celui qui subit une action ou un état (en surface, l'objet direct [+ animé] ou le sujet d'un verbe passif), nous pourrions analyser les arguments de (26) comme suit :

- (26) *Marie aime Jean* : *Marie* : A
 Jean : E

Cette nouvelle définition de l'agent et de l'"expérimenteur" nous permettrait de rendre compte de la co-occurrence de cas impliquant des [+ animé] dans les fonctions de sujet et d'objet.

Deux cas seulement peuvent se réaliser comme sujets [- animé] en surface : l'objet et l'instrument. Le cas objet se réalise comme objet direct ou comme sujet avec un verbe intransitif ou un prédicat adjectival :

- (27) *l'eau bout*
 (28) *l'eau est chaude*

Les exemples cités en (7) et (8) ont exactement le même fonctionnement et nous croyons que dans (7) et (8),

- (7) *l'été est chaud*
 (8) *le bureau est chaud*

bureau et *été* sont des objets. En plus de l'objet, quelques cas peuvent se réaliser en surface comme sujets d'un verbe intransitif :

13. L'analyse ne serait sans doute pas la même sans pronom réfléchi :
la bonne fait cuire un gâteau.

- (29) *la lumière éclaire*
- (30) *le marteau martelle*

On peut identifier ces cas par la paraphrase :

- (31) *la lumière sert à éclairer*
- (32) *le marteau sert à marteler*

Le cas objet qui se réalise comme sujet dans une phrase passive est en co-occurrence avec un agent :

- (33) *la porte est ouverte par le serrurier*

Il peut aussi être en co-occurrence avec un instrument. Le comportement de l'instrument varie selon son degré d'autonomie dans l'action. On emploiera la préposition *par*, comme pour l'agent, avec les phénomènes atmosphériques :

- (34) *la pelouse a été brûlée par le soleil*
- (35) *la moisson a été détruite par l'orage*

mais (36),

- (36) *le coffre-fort a été ouvert* $\left. \begin{array}{l} \text{avec une} \\ \text{à l'aide d'une} \\ \text{au moyen d'une} \end{array} \right\}$ *pince-monseigneur*

La préposition *par* ne précède le cas instrument que s'il n'y a pas d'agent exprimé ou sous-entendu.

L'instrument, lorsqu'il est en co-occurrence avec un objet dans une phrase active se réalise obligatoirement comme sujet :

- (37) *le feu a détruit la forêt*

L'instrument en co-occurrence avec un agent ne sera jamais sujet :

- (38) *Marie lave son linge avec du savon*

Mais l'instrument en co-occurrence avec un "expérimenteur", tel que nous l'avons défini, peut être sujet :

- (39) *un éclat de verre a blessé Marie*

Si nous refusons le principe de la co-référence d'un agent et d'une source ou d'un agent et d'un but, la source et le but ne se réalisent jamais comme sujets. Dans la théorie de Fillmore, il semble y avoir une certaine confusion entre la source, le but, le temps et le lieu. S'il y a effectivement un point de départ et un point d'arrivée dans les phrases suivantes,

(40) *j'ai marché de la rue Saint-Denis jusqu'à la rue Papineau*

(41) *j'ai marché de midi à deux heures*

il serait aussi logique d'y voir avant tout les notions de lieu et de temps. Il semble qu'en français la source est généralement précédée de la préposition *de* :

(42) *Pierre achète des livres de Marie*

(43) *Jean apprend la nouvelle de sa concierge*

La source peut être en co-occurrence avec un agent et un objet. Si l'on considère que l'origine est comprise dans la source il y aura co-occurrence d'un objet et d'une source, sans présence obligatoire d'un agent.

(44) *Le bon vin vient de France*

Si l'on fait abstraction de tout ce qui peut s'analyser comme temps et lieu, le but semble correspondre au destinataire ou au bénéficiaire :

(45) *Jean vend des disques à Pierre*

(46) *Pierre achète des disques pour Marie*

(47) *Pierre achète des disques de Jean pour Marie*

Il peut y avoir co-occurrence entre l'agent et le but, entre la source et le but, mais il ne peut y avoir deux buts.

(48) **Jean vend des disques à Pierre pour Marie*

Nous avons tenté d'examiner les correspondances entre les cas et les fonctions sujet et objet direct. Seuls les cas agent, "expérimenteur", objet et instrument peuvent se réaliser comme sujets. Seuls les cas

objet et "expérenceur" peuvent se réaliser comme objets directs. D'après la définition de l'"expérenceur" que nous proposons, il n'y aurait jamais co-occurrence d'un expérenceur et d'un objet.

Il faudrait arriver à déterminer de la même façon les correspondances entre les cas et la fonction objet indirect; c'est sans doute les cas source et but (peut-être avec l'aide de nouveaux cas) qui nous permettraient de le faire. Il y aurait lieu également d'examiner le rapport entre les prépositions et les cas.

Force nous est de conclure que nous sommes encore loin d'une grammaire des cas.

Monique Niéger
Université du Québec
à Montréal